

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE
PONT

— FÉV. 2023 —

DOSSIER : ET QUE
VIVE LA DÉMOCRATIE
LOCALE

SPORT, ÉCONOMIE :
LE SUD DE LA VILLE
SE TRANSFORME

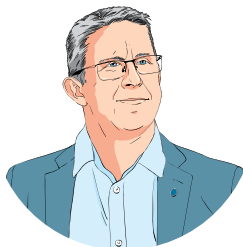
UNE FORMATION POUR
LES ADOLESCENTS
DÉSCOLARISÉS

89



ÇA S'EST PASSÉ

... EN JANVIER



ÉDITO

Depuis 1993, la France vit au rythme de réformes des retraites. En 2010, souvenons-nous, Nicolas Sarkozy sonnait le glas de la retraite à 60 ans. Poursuivant son œuvre, le gouvernement propose aujourd'hui de porter à 64 ans l'âge légal de départ et à 43 ans la durée nécessaire de cotisation.

Ces réformes, toutes faites au nom de la sauvegarde du régime, s'appuient sur l'augmentation de l'espérance de vie. Or, si celle-ci est en moyenne de 82 ans en France, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans incapacité et sans maladie chronique, n'est que de 64 ans. Précisément l'âge de la réforme !

Combien de nos anciens nous disent à quel point il leur a été difficile de terminer leur carrière avec un travail qui devenait de plus en plus dur, l'âge avançant ?

À Pont de Claix, plus qu'ailleurs, dans une ville ouvrière, nous connaissons le coût du travail, celui que paient les salariés jusque dans leur chair. À Pont de Claix plus qu'ailleurs, nous savons donc ce que signifie le droit au repos.

Encore une fois, ce droit est mis en cause par la réforme des retraites !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole



06/01

LA MATERNITÉ EN QUESTION

De l'annonce de la grossesse à la dépression du post-partum, des parcours PMA aux injonctions sociétales paradoxales : le mythe de la mère parfaite a été mis à mal lors du spectacle « *Maintenant qu'il dort, qui me berce moi ?* », par la Cie du Dernier étage, présenté sur la scène de l'Amphi.

14/01 GALETTE RÉPUBLICAINE

Près de 230 personnes âgées ont été conviées à partager la première édition de la Galette républicaine organisée par le CCAS de Pont de Claix. Dans un Foyer municipal empli du plaisir de se retrouver, les convives ont pu déguster un café, des papillotes et la traditionnelle galette des rois. Au son de l'accordéon, les valse et les foxtrots les plus connus se sont enchaînés et les jambes n'ont pu résister ! Le maire, Christophe Ferrari, l'adjointe en charge des solidarités, Isabelle Eymeri Weihoff ainsi que de nombreux élus étaient venus partager ce moment convivial et rappeler l'engagement de la Ville auprès des seniors.



ÇA VA SE PASSER

EN FÉVRIER ...



150 ANS

Toutes les infos sur l'année de célébration sont communiquées au fur et à mesure sur le site de la Ville (pontdeclair.fr), sur Facebook ([facebook.com/ville.pontdeclair](https://www.facebook.com/ville.pontdeclair)), sur le panneau lumineux et par affichage.

VEN. 3 FÉV.

LOTO
À 18H30

Par l'US 2 Ponts

▶ **Foyer Municipal**

▶ Renseignements : 04 76 98 72 85

JEU. 16 FÉV.
12H VÉTÉRANS
DE 8H À 20H

Compétition de pétanque organisée par l'ABIMPC

▶ **Boulodrome**

▶ Renseignements : 07 69 12 21 06

SAM. 18 FÉV.
TOURNOI DE
BADMINTON
DE 8H À 13H

Par la MJC Le Delta

▶ **Gymnase Malik Cherchari**

▶ Renseignements : 04 76 98 90 47

DIM. 19 FÉV.
TOURNOI DE
FOOTBALL
DE 8H À 18H

Tournoi 6-11 ans organisé par le FC Pont de Claix

▶ **Gymnase Victor Hugo**

▶ Renseignements : 07 71 74 18 39

DIM. 19 FÉV.
PUCES DES
COUTURIÈRES
DE 8H À 17H

Par la MJC Le Delta

▶ **Foyer Municipal**

▶ Renseignements : 04 76 98 90 47

MAR. 21 FÉV.

LOTO
À 15H30

Par l'UNRPA Ensemble et solidaires

▶ **Foyer Municipal**

▶ Renseignements : 06 46 43 08 44

MAR. 21 FÉV.
SORTIE CULTURELLE
À LA MC2
À 20H

On ne paie pas ! On ne paie pas ! De la Cie Lire aux éclats
Tarif : 5 euros – RDV Tram
Edmée Chandon à 18h45

▶ Renseignements : 04 76 29 86 60

JEU. 23 FÉV.
CONSEIL MUNICIPAL
À 18H30

Séance à suivre en direct sur Facebook

▶ **Mairie – Salle du conseil municipal**

▶ Renseignements : 04 76 29 80 80

VEN. 24 FÉV.
REPAS DANSANT
À 18H

Par les Vieux Ponts

▶ **Foyer Municipal**

▶ Renseignements : 06 21 92 86 45

VEN. 24 FÉV.
SOIRÉE JEUX
DE 19H À 22H

Repas partagé et découverte de nouveaux jeux au programme (voir p. 13)
À partir de 10 ans

▶ **Centre social Jean Moulin**

▶ Renseignements : 04 76 29 86 60

MER. 8 FÉV.
RÉUNION PUBLIQUE
IMPLANTATION
DU FCG
À 18H30

Le club de rugby viendra présenter son projet d'installation d'un centre de performance au sud de la ville. Ce projet répondra aux besoins du club de se doter d'équipements sportifs de haut niveau pour ses joueurs professionnels et de regrouper ses équipes administratives et techniques sur un même site. Le club pourrait s'installer sur le site géographique situé autour du Complexe sportif des 2 Ponts, avenue du Maquis de l'Oisans.

Ce projet viendra agrandir le site sportif existant, où joue le club US2Ponts, partie prenante du projet.

▶ **Maison des associations**▶ Renseignements :
04 76 29 80 4425 ET 26 FÉV.
COMPÉTITION
DÉPARTEMENTALE
DE GYMNASTIQUE
DE 8H À 18H

Par l'Amicale Gymnique de Pont de Claix

▶ **Gymnase Victor Hugo**

▶ Renseignements : 07 83 20 85 85



Tarifs : de 6,20 € à 15,40 € • Réservations : 04 76 29 86 38

Babils –
Éveil en canopée

Spectacle musical et scénographique

Cie Premières Fontes

MER. 22 FÉV. À 16H30

De 6 mois à 4 ans, durée : 30 min

Une expérience sensible et immersive de l'éveil, bercée aux chants des oiseaux. Une ode à la création.





L'AFPA A UNE PROMOTION

La « promo 16-18 » accompagne des jeunes de 16 à 18 ans ayant décroché du système scolaire. À Pont de Claix, une vingtaine de jeunes de toute l'agglomération participe à ce programme, créé en 2020 par l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

Ce lundi après-midi, Frédéric, conseiller en insertion professionnelle, et Christian, animateur social, supervisent des simulations d'entretiens d'embauche. Trois participants se plient à l'exercice puis se font des retours... tandis qu'une partie de leurs camarades travaille sur ordinateur, dans la pièce d'à côté.

L'accompagnement, conduit pendant trois mois, est adapté aux besoins de chacun. « Certains ont besoin de temps pour reprendre confiance, tester des activités et se sociabiliser de nouveau, d'autres partent rapidement en stage professionnel », explique Coline, éducatrice, qui gère le programme avec Frédéric et deux autres formateurs. Pour aider les jeunes à identifier ce qu'ils aiment, les encadrants s'appuient sur les ressources de l'AFPA, qui possède un centre de formation à Pont de Claix, ainsi que sur un réseau de plus en plus fourni

d'entreprises, de centres de formations et d'administrations. À ces activités s'ajoutent des sorties culturelles, des temps d'échanges, beaucoup de sport... et même du jardinage. Aux beaux jours, les jeunes s'activent aux jardins familiaux des Îles de Mars.

Une partie de la semaine est également consacrée au bénévolat. Les jeunes donnent un coup de main au Secours Populaire, à la Société Protectrice des Animaux (SPA) et, plus récemment, à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). « On a passé un après-midi sous la pluie à faire un comptage d'écureuils ! », explique Coline. À ses côtés, Ali, 16 ans, est plongé dans un livre sur les oiseaux. Ce Pontois est arrivé dans le programme avec l'idée de devenir garagiste. Les activités avec la SPA et la LPO l'ont mis sur une autre piste : travailler au contact des animaux.

► Des présentations de la promo 16-18 sont organisées tous les mercredis à 14h à l'AFPA, 38 avenue Victor Hugo.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES : QUELS IMPACTS ?

La préfecture de l'Isère et l'Agence régionale de santé ont fait réaliser deux études sur l'impact sanitaire des activités industrielles dans le Sud grenoblois.

Une première étude a consisté à rechercher la présence de polluants dans l'air, les sols et les végétaux dans 18 communes. Sur certaines zones (dont l'une située à Pont de Claix, au nord de la plateforme), l'étude fait ressortir la présence de dioxines dans les sols. Les taux constatés restent cependant dans des limites qui n'appellent pas d'interdiction. L'exposition aux dioxines peut se faire par l'ingestion de produits animaux (œufs, lait, viande) élevés sur ces sols ou par l'ingestion involontaire de terre lors d'activités de jardinage et de jeux ou lorsque de la terre subsiste sur les végétaux cultivés sur ces terrains. L'État recommande d'adopter des gestes simples d'hygiène individuelle, de limiter l'entrée de poussières extérieures dans le logement, de ne pas brûler

de déchets (y compris des végétaux) et de ne pas utiliser de cendres comme engrais. Une autre étude compare le nombre de cancers dans l'ensemble du département avec celui dans les communes les plus proches des sites industriels du Sud grenoblois.

Elle conclut que les riverains du site ne présentent pas davantage de cancers, à l'exception de mésothéliomes de la plèvre, principalement provoqués par une exposition à l'amiante dans le cadre professionnel.

► La Ville relaie l'ensemble de ces études et recommandations sur le site pontdeclaix.fr



DE BONNES RÉOLUTIONS !

Faire plus de sport, manger mieux, dormir plus : il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes habitudes. À Pont de Claix en 2023, tout sera fait pour vous y aider.



Cette année, plus aucune excuse pour ne pas tenir une forme olympique : les centres sociaux ont prévu tout un programme pour booster votre santé. Tout d'abord grâce aux rendez-vous réguliers qui reprennent : les ateliers de gymnastique « Osons bouger » les jeudis matins, pour faire de l'exercice en musique, et les ateliers cuisine, pour se faire plaisir tout en mangeant équilibré.

De nouveaux projets seront également élaborés au fil des mois, à commencer par un groupe de marche rapide qui se réunira une fois par semaine pour arpenter la ville et ses alentours, découvrir des techniques de

marche et apprendre à gérer son souffle. Un atelier « équilibre et prévention des chutes » sera aussi organisé, ainsi que des ateliers sur différentes thématiques de santé (comme le sommeil), dont le contenu pourra s'adapter aux besoins des habitants. Enfin, des événements nationaux connaîtront cette année leur déclinaison à Pont de Claix avec notamment Mars Bleu, le mois de dépistage du cancer colorectal, ou encore la semaine de la santé mentale en octobre.


Tous les détails sur ces actions vous seront communiqués très bientôt, dans ce journal et dans les centres sociaux !

SUR LE FOND



DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

il faut tout un village pour bâtir une ville !



Projets urbains, éducation, habitat, solidarité : de nombreuses décisions sont prises à l'échelle pontoise. Il s'agit de la démocratie locale. Dans cet important chantier, la participation des habitants, véritables experts du terrain, est essentielle. Pour cette raison, la Ville s'emploie à développer et améliorer les outils qui permettent de faire de la démocratie participative une réalité.

LA DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE : OÙ, QUAND, COMMENT ?

À l'échelle d'une ville, la démocratie locale s'incarne principalement...

... AU CONSEIL MUNICIPAL



- Élu démocratiquement, il règle par délibération les affaires de la commune. Ses séances sont publiques.
- Il forme également des commissions municipales composées d'élus et de représentants des différents groupes politiques.

... AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



- Il met en œuvre la politique sociale de la commune.
- Il est présidé par le maire et composé pour moitié d'élus et de représentants d'associations du domaine social qui disposent d'un droit de vote et participent donc à la prise de décision.

Des outils permettent à tous de s'informer et participer aux projets de la Ville : c'est ce qu'on appelle la démocratie participative.

La participation des citoyens améliore le service rendu, confrontant les savoirs techniques et experts à ceux des usagers. Elle permet également d'instaurer un cadre de confiance entre citoyens et avec les institutions.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES,

pour s'informer et échanger avec les élus sur un sujet ou projet présenté.



LES ATELIERS PUBLICS URBAINS,

pour travailler collectivement autour d'un projet de réaménagement d'espace public dans un secteur donné.

LES BALADES URBAINES,

pour un temps d'échanges privilégié entre les habitants et les élus sur un quartier.



LES COMITÉS DE SUIVI DE TRAVAUX,

pour veiller à l'impact d'un chantier dans le quotidien des habitants et ajuster les interventions en cas de dysfonctionnements observés.

LES GROUPES PARTICIPATIFS

sur le vivre ensemble, pour réfléchir sur un sujet, proposer des actions, construire des projets collectifs...

LES ENQUÊTES ET VOTATIONS,

pour recueillir des avis sur un sujet, un projet précis afin d'identifier la tendance majoritaire pour orienter la décision.



LE CONSEIL CITOYEN (AUX ÎLES DE MARS-OLYMPIADES),

pour échanger, réfléchir, proposer des projets pour le quartier (solidarité, habitat, emploi, cadre de vie, santé, éducation, culture, sport, tranquillité publique...).



D'autres outils peuvent être mis en œuvre, en fonction des besoins et des politiques publiques.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS PARTICIPATIFS PONTOIS

DÉJÀ MENÉS



CENTRES SOCIAUX

Fin 2022, une concertation a été menée pour renouveler les projets des centres sociaux. Chaque année, les sorties culturelles, sportives, sont sélectionnées par des groupes d'habitants.



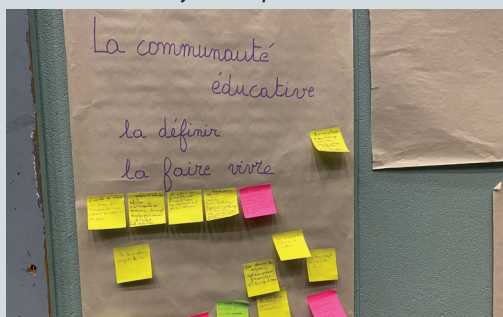
EX-COLLÈGE DES ÎLES DE MARS

La concertation, débutée en 2019, a permis de recueillir les besoins prioritaires pour le quartier (arrivée de commerces et services, requalification des espaces publics, etc.). Elle se poursuit en 2023.



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

En 2022, la Ville a mis autour de la table écoles, associations et parents afin de réfléchir collectivement aux priorités pour l'éducation des jeunes pontois.



LES PROCHAINES OCCASIONS DE VOUS EXPRIMER !



PROJETS URBAINS

► Secteur de l'ex-collège des Îles de Mars - axe Victor Hugo

- Échanges avec les habitants : le 2 février (16h-18h) au parc de la Colombe et le 20 février (16h-18h) au parc Simone Lagrange.
- Travail avec deux classes de 6^e sur la place Michel Couëtoux et sur la nature en ville.
- Réunion publique de bilan de la concertation et de présentation du projet : fin avril.

► Parc Borel

Suivi des travaux et temps de réflexion sur l'inauguration du parc, le 7 mars à 17h30, à la Maison de l'Habitant.

► Les Minotiers

Des actions de concertation seront organisées au printemps pour réfléchir aux espaces publics du secteur.

► Installation du FCG au sud de la ville

Réunion publique le 8 février, à 18h30 à la Maison des associations.

► Plusieurs balades urbaines seront organisées au printemps.

SUJETS MÉTROPOLITAINS

Un certain nombre de décisions (aménagement, mobilités, traitement des déchets, environnement) sont prises par la Métropole, ce qui nécessite la création d'outils participatifs dédiés.

Sur la plateforme participative (pont-de-claix.metropoleparticipative.fr), mise en place fin 2022, vous pouvez vous informer et vous exprimer sur des projets métropolitains (concertation règlementaire sur la zone à faibles émissions (ZFE), déplacement de la halte ferroviaire), et pontois (renouvellement urbain du secteur de l'ex-collège des Îles de Mars, réaménagement du parc Borel).

► Les futurs temps d'échanges seront annoncés sur Facebook, sur le site de la Ville (pontdeclaix.fr/agenda), ainsi que sur la plateforme participative (pontdeclaix.metropoleparticipative.fr).



CONSULTER POUR AMÉLIORER NOS POLITIQUES



Le Conseil municipal a récemment adopté une délibération pour encadrer son action en matière de démocratie locale. Louisa Laib, adjointe au maire chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne, revient sur les engagements de la Ville en la matière.

À quoi ressemble la démocratie locale à Pont de Claix ?

« Ces dernières années, la démocratie locale et participative s'est particulièrement développée pour associer les habitants à la transformation urbaine. Nous avons adopté plusieurs outils, par exemple les Ateliers publics urbains, qui permettent d'aller vers les habitants pour comprendre leurs besoins et recueillir leur avis, avant et après la réalisation des aménagements. Plus récemment, nous avons généralisé les balades urbaines : en marchant avec les habitants dans leur quartier, on a le temps d'échanger sur un grand nombre de sujets, de manière concrète, et de répondre à leurs questions. »

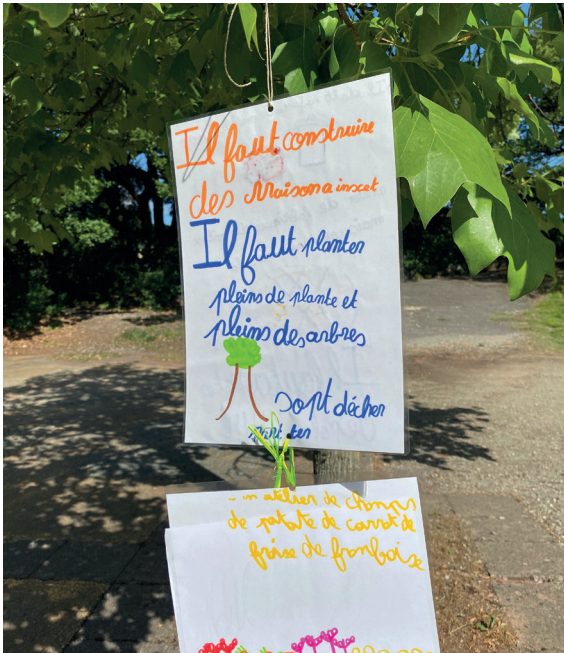
Pourquoi avoir adopté cette délibération ?

« Nous voulons aller plus loin. L'objet de la délibération adoptée en décembre par le Conseil municipal, c'est d'ancrer ces habitudes et de faire en sorte que, pour chaque politique, on ait des outils qui nous permettent d'associer les habitants,

les usagers. On ne peut pas développer une politique sans connaître leurs besoins, leurs attentes, leurs contraintes. Quand on concerta, la politique est mieux comprise, et les habitants peuvent être acteurs de leur cadre de vie. Il est également utile d'expliquer pourquoi on ne peut pas faire certaines choses. Parfois nous avons des contraintes budgétaires trop fortes et ils le comprennent.

Il s'agit aussi de faire évoluer ces outils en fonction des besoins et des nouveaux enjeux qui se posent à nous, par exemple l'importance croissante de la Métropole. La plateforme participative métropolitaine, qui vient d'être mise en place, est un bon exemple [lire ci-contre].

Enfin, nous voulons faire participer tous les citoyens. Pour le réaménagement du parc Borel, nous avons par exemple associé les élèves de l'école Jules Verne et du collège Nelson Mandela, dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté. C'est une nouveauté par rapport au mandat précédent, on veut davantage associer les jeunes, les fédérer, faire en sorte qu'ils soient force de proposition. »



LA DÉMOCRATIE LOCALE SE CULTIVE AU PARC BOREL

Le parc Borel a fermé ses portes en janvier, le temps de travaux de réaménagement qui s'achèveront au mois de juin et lui donneront un nouveau visage. Ateliers, réunions, formations : qu'ils se soient investis dans le projet de A à Z où qu'ils y aient contribué plus ponctuellement, les habitants ont apporté leur pierre à l'édifice. Sandrine, Evan et Céline nous racontent.

« Ce qui m'a plu dans cette concertation, ce sont les histoires qui sont ressorties en discutant avec les autres habitants. On a découvert la légende de l'ogre du parc, les anciens nous ont parlé des bals musette... C'est aussi ce que j'ai retrouvé en participant au Conseil citoyen des Îles de Mars : on rencontre des personnes qu'on ne connaît pas, de différentes générations, et il y a un véritable échange. C'est aussi l'occasion pour chacun d'exprimer ses besoins et, si une proposition n'est pas retenue pour un projet, on nous explique toujours pourquoi. Et généralement, avec le projet qui est retenu au final, tout le monde s'y retrouve. »

Nathalie Borie



« J'ai participé à la concertation pour représenter mon association de danse, parce que le parc Borel est vraiment un endroit qui nous tient à cœur. On s'y retrouve très régulièrement, notamment l'été, quand il fait trop chaud pour pratiquer en intérieur. Ce qu'on voulait, c'était préserver l'âme du parc, avec juste un peu plus d'espaces de jeux, de pique-nique, une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Et on a profité des ateliers pour faire remonter notre besoin principal : un endroit avec un sol plat sur lequel on pourrait se réunir pour danser. J'ai vraiment hâte de découvrir le projet fini ! »

Sandrine Moreno



« J'ai pu venir à deux réunions, une qui s'est déroulée directement dans le parc et une autre où on s'est mis en petits groupes autour d'une maquette, pour voir quels aménagements pouvaient être installés à quels endroits. On a aussi rencontré des techniciens et des intervenants extérieurs. C'était amené de façon assez ludique, ce qui permettait à chacun de s'impliquer... sans pour autant avoir l'impression d'avoir des responsabilités de fou, ce qui peut faire peur. On a pu donner notre avis sur la totalité du projet, et l'avantage c'est qu'on était en relation directe avec les élus, on savait que notre parole ne risquait pas de se perdre en chemin. »

Evan Bertrand

BIEN DÉGAGÉ DERRIÈRE LES PARCELLES

Un peu d'huile de coude pour beaucoup de sécurité : pour éviter les incendies, rien ne vaut le débroussaillage des terrains !



Le risque est présent chaque été en période de sécheresse : lorsqu'un incendie se déclare dans la nature, il a vite fait de se propager de brindille en branchage et d'atteindre de vastes espaces... Alors pour lutter contre le danger, un seul mot d'ordre : débroussailler ! Ces travaux sont maintenant une obligation légale définie par arrêté préfectoral. Les propriétaires pontois dont le terrain est situé à moins de 200m d'un bois ou d'une forêt sont donc tenus de le débroussailler. Les herbes, branchages et autres feuilles doivent être enlevés sur un rayon de 50m

autour de toutes les constructions de son terrain (maison, abri de jardin, hangar, etc.), et ce même si ce rayon déborde sur un terrain voisin. Les voies d'accès privées aux constructions doivent également être débroussaillées, pour permettre aux pompiers de circuler en cas de besoin. À Pont de Claix, plusieurs secteurs sont concernés : le secteur Nord-Est (le long de la Voie des Collines), le quartier du Pont des vannes, la cité EDF, le quartier Beau site, les cités Mon logis, les abords du parc Borel (rue des Résistants, rue du Jeu de boules) et la partie sud de l'espace Comboire. Le débroussaillage doit être effectué avant juin, mais la meilleure période se situe entre l'automne et le début du printemps, avant que les feuilles ne repoussent ! Les propriétaires concernés seront contactés par courrier et une réunion publique sera prochainement organisée.

► **Pour toute question, contactez la mairie au 04 76 29 80 00**

ET POUR LA NEIGE ?

Si la neige peut ralentir la circulation des véhicules, elle pose également de sacrés défis aux piétons. Un arrêté municipal sera prochainement pris pour s'assurer que les riverains déneigent et retirent les plaques de verglas sur le trottoir situé devant chez eux, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Pour un immeuble à plusieurs étages, l'obligation incombera au syndic de la copropriété.

AUPRÈS DE NOS ARBRES

Plus de verdure en ville, c'est possible, et c'est le pari du plan Canopée de Grenoble-Alpes Métropole.

Parasols naturels, purificateurs d'air, logements tout confort pour les insectes et petits animaux : les arbres ont plus d'un tour dans leur suc ! Pour planter de nouveaux arbres et protéger ceux qui sont déjà présents, Grenoble-Alpes Métropole a lancé en 2022 le plan Canopée. L'objectif est d'arriver à 40 % de zones urbaines ombragées d'ici 2050. À Pont de Claix, des études sont en cours pour déterminer les futures zones de plantation et les essences d'arbres à privilégier. De premiers arbres pourraient être plantés dès la fin de cette année... affaire à suivre !





CAP AU SUD

À l'horizon 2024, TDMI et le Groupe Perraud, deux entreprises déjà installées à Pont de Claix, déménageront au sud de la ville. Une bonne nouvelle pour le développement économique de la zone, qui permettra notamment la mutualisation de certaines ressources.

Alors que le projet d'aménagement de la zone d'activités des Papeteries se poursuit, les terrains de l'autre côté de l'avenue du Maquis de l'Oisans ne sont pas en reste : ils accueilleront à partir de 2024 de nouvelles entreprises, dont certaines sont déjà connues des Pontois.

Le Groupe Perraud, entreprise iséroise historique, a ouvert en 2013 un site à Pont de Claix sur l'avenue Victor Hugo. Aujourd'hui, celui-ci devient un peu trop petit et, du fait des habitations alentour, la circulation de ses cars peut y être complexe. Son futur site sera trois fois plus grand, ce qui permettra aux conducteurs de manœuvrer plus facilement et à l'ensemble du personnel d'avoir accès à des locaux de qualité sur un terrain agrémenté d'espaces verts. « *C'est une belle opportunité pour nos collaborateurs* » résume Marc Martrette, directeur de l'entreprise, qui prévoit également l'installation d'une station au gaz naturel pour véhicules (GNV),

ouverte au public et exploitée par Gaz électricité de Grenoble (GEG).

Autre déménagement, celui de TDMI, entreprise de maçonnerie et de construction qui participe notamment au chantier du Centre de sciences Cosmocité. Installée sur le cours Saint André depuis 2008, TDMI est également locataire d'un terrain avenue du Maquis de l'Oisans.

Elle souhaite centraliser l'ensemble de ses activités sur un même site. « *Cela nous permettra d'avoir une grue de parc, qui facilitera le déplacement des matériaux. Nous pourrions également mutualiser un certain nombre de services avec les autres entreprises présentes* », explique son gérant, Serge Di Noia.

Pour accueillir ces nouvelles activités, des travaux de mise à niveau des réseaux et de requalification des espaces publics seront réalisés. Ils seront pris en charge par les entreprises, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville.

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Dolorès Rodriguez, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Fatima Benyelloul, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Depuis 2008, la participation citoyenne est au cœur de nos actions et concourt à la définition de nos politiques publiques. Dès 2010, une charte de la participation citoyenne axée sur l'information, la formation, la concertation et la coproduction a été établie.

Les transformations urbaines et le développement de la ville sont autant que possible co-construits avec les habitants. Parmi les nombreux outils mis en place, les ateliers publics urbains sont un véritable outil de concertation permettant d'ajuster les aménagements urbains en adéquation au plus proche des besoins des habitants.

Et le succès est au rendez-vous ! Le projet de réaménagement du Parc Borel a ainsi été construit avec la participation de plus de 400 habitants.

Au conseil municipal du 24 novembre dernier, une délibération cadre sur la démocratie locale et participative a été votée. Elle porte l'ambition de renforcer encore la participation citoyenne et la démocratie locale dans toutes les politiques communales.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Le groupe souhaite à tous les Pontois une belle et heureuse année 2023, qu'elle puisse être meilleure que les précédentes. Et surtout que les plus fragiles trouvent enfin le réconfort et l'aide dont ils ont besoin. Parler de démocratie locale, ce n'est pas simple parce que personne ne sait vraiment ce que cela veut dire.

À Pont de Claix, on a trouvé une définition, c'est faire des ateliers et des réunions à n'en plus finir pour décider de la couleur du banc ou des jeux pour au final décider seul. Les constructions sans consultations se multiplient, elles sont un peu des grossesses surprises, pas attendues, et on n'est pas sûr de pouvoir les élever correctement. Grandir trop vite, c'est l'assurance que l'enfant va avoir du mal. Par contre, au niveau renommé pour un maire, c'est bon.

C'est une nouvelle année, notre groupe est toujours là et va continuer à se battre pour le bien être des Pontois.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Jérémie Giono

Réforme des retraites : piquer dans les caisses des retraites pour payer les financiers !

Emmanuel Macron joue un jeu dangereux : en prétendant que sa réforme des retraites découle de sa légitimité électorale, il oublie volontairement qu'une grande majorité des suffrages qui l'ont élu au second tour de la présidentielle n'étaient pas des votes en sa faveur, mais des votes contre l'extrême-droite.

Pire, il prétend faire cette réforme – qui prévoit de reporter à plus de 64 ans le départ en retraite de la majorité des travailleurs – pour « équilibrer les comptes » des retraites, alors que tous les organismes officiels précisent que le système n'a pas de problème de financement. Mais alors, pourquoi cet entêtement ?

Car en réalité, il s'agit de dégager des marges financières sur les retraites pour financer les autres politiques du gouvernement. Il s'agit donc de faire payer aux salariés, via leurs cotisations retraite, la politique de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, la suppression de l'ISF, etc...

Un hold-up sans précédent !



À VOS JEUX, PRÊTS, PARTI(E)S !

Pour permettre aux adultes comme aux enfants de découvrir et d'emprunter de nouveaux jeux, les ludothèques des centres sociaux renouvellent régulièrement leur offre. Nous vous présentons une sélection des dernières arrivées, qui vous permettront d'exercer votre imagination, votre rapidité et votre coordination...

STELLA

un jeu d'imaginaires

Chasseurs d'étoiles, explorez le ciel et rapportez de la lumière dans votre monde ! Trouvez des associations entre un mot et des cartes images révélées aux yeux de tous. Pour marquer des points, choisissez les mêmes images que vos adversaires. Prenez des risques, mais gare à la chute !

▶ de 3 à 6 joueurs | à partir de 8 ans | 30 min

LIPOGRAM

un jeu d'ambiance

Vous allez faire deviner des mots en un temps limité. Vous pouvez dire tout ce que vous voulez... avec la contrainte d'une lettre interdite ! Comme dans un jeu vidéo, vous débloquentez de nouveaux décors et accédez à d'autres niveaux au fur et à mesure de votre progression.

▶ de 2 à 10 joueurs | à partir de 10 ans | 15 min

MICE AND MYSTICS

un premier jeu de rôle

Transformés en valeureuses souris, vous allez explorer les salles du château et affronter rats, cafards et araignées, et la pire des menaces : le chat Brodie. Reprenez des forces en dévorant du fromage et fouinez à la recherche d'objets utiles, pour achever votre quête avant que le conte ne se termine.

▶ de 1 à 4 joueurs | à partir de 8 ans | 60 min

STAY COOL

un jeu multitâche

Gagner à Stay Cool c'est facile. Deux joueurs vous bombardent de questions. Gardez votre calme et répondez à l'un, en même temps que vous écrivez vos réponses avec des dés pour l'autre... tout en ayant l'œil sur le sablier. Rien de plus simple !

▶ de 3 à 7 joueurs | à partir de 12 ans | 25 min

Retrouvez tous ces jeux, ainsi que les autres nouveautés (Cerbère, Paléo, Draftosaurus, 50 Missions, Maudit Mot Dit...) à la soirée jeux du 24 février, au centre social Jean Moulin. Repas partagé à 19h puis jeux jusqu'à 22h. À partir de 10 ans.



Directeur de publication Christophe Ferrari, Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication - F. Albe, M. Debaeq,
A. Lascurrettes, O. Latour, N. Llado, 2PdeC Photo
Impression 5800 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1371



Pont **150** ANS DE Claiix



PONTDECLAIIX.FR